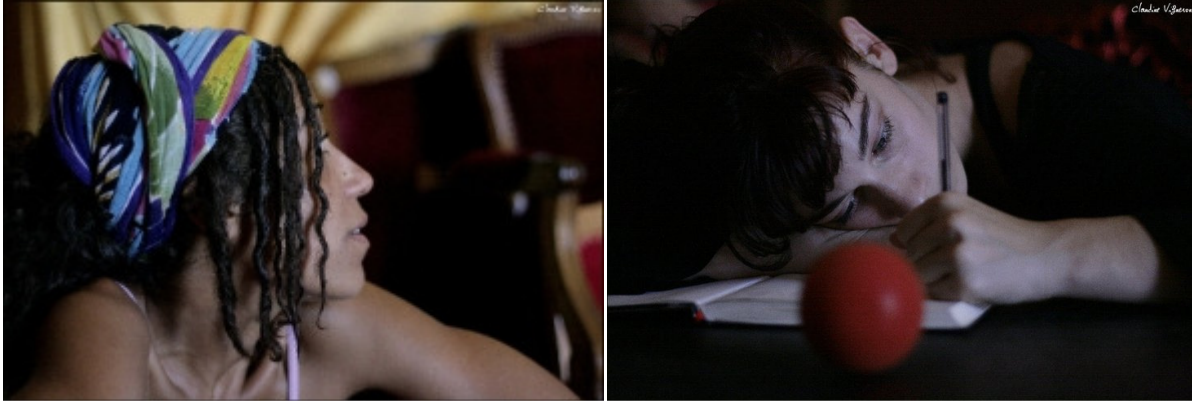


LES STAGES DE FORMATION

*Regroupements mensuel ; formation continue pour adulte.
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° :93.83.04434.83
Après du préfet de région de Provence-Alpes-Côte-D'azur.
Cet enregistrement ne vaut pas un agrément de l'Etat.*



A qui s'adressent les stages:

A toute personne désirant suivre le cursus de formation, ayant la majorité et les pré-requis nécessaires.

Pré-requis:

Après entretien avec le stagiaire il sera décidé de la durée de la formation

- Un regroupement de 3 ou 4 jours de stage par mois, pendant 12 ou 18 mois pour celles et ceux ayant les acquis suffisants, niveau BAC demandé et expériences professionnelles obligatoires dans le champ de la santé, et une solide base de la pratique de la danse.
- Un regroupement de 3 jours de stage par mois pendant 2 ans pour celles et ceux ayant le niveau BAC mais n'ayant pas d'acquis en expériences professionnelles suffisants.
- Deux regroupements de 3 jours de stage chacun pendant 12 mois pour celles et ceux ayant le niveau BAC mais n'ayant pas d'acquis en expériences professionnelles suffisants.

Les Cursus de formation selon les pré-requis:

Fréquence des regroupements de stages:

- Cursus pro sur 12 ou 18 mois : 3 ou 4 jours de stage par mois
- Cursus intensif sur 12 ou 18 mois : 2 regroupements de 3 jours de stage par mois
- Cursus classique sur 24 mois : 1 regroupement de 3 jours de stage par mois

Tarif horaire : 15€ de l'heure pour les organismes de financement.

Horaires :

Quatre jours en semaine du mardi au vendredi:

- Du mardi au vendredi: 9h30 - 12h30 / 14h00 - 18h00

Les fins de semaine: (Formation Hors Temps de Travail - HTT)

- Jeudi: 9h30 - 12h30 / 14h00 - 18h00
- Vendredi: 9h30 - 12h30 / 14h00 - 18h00
- Samedi: 9h30 - 12h30 / 14h00 - 18h00
- Dimanche: 9h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30

Formation financée par un organisme quelque soit la durée :

- Frais d'inscription à la charge du stagiaire: 50€
- Par regroupement de 3 jours consécutifs par mois à la charge de l'organisme: 315€
- Par regroupement de 4 jours consécutifs par mois à la charge de l'organisme: 420€
- Deux regroupements de stage de 3 jours consécutifs chacun à la charge de l'organisme : 630€

Formation financement personnel sur 12 ou 18 mois :

- Frais d'inscription: 50€
- Par regroupement de trois jours consécutifs par mois: 300€
- Par regroupement de 4 jours consécutifs par mois: 400€
- Deux regroupements de 3 jours consécutifs par mois : 600€

Action de formation sur 24 mois financement personnel :

1^{ère} année :

- Par regroupement de 3 jours de stage par mois : 300€
- Frais d'inscription : 50€ annuel.

2^{ème} année :

- Frais de renouvellement d'inscription : 50€
- Par regroupement de stage : 280€



Association **A**rt des **C**orps : **mail** : association-art-des-corps@hotmail.fr – **site web** : <http://www.danse-arthérapie.fr>. Tel : 06.21.61.18.25. Siège social : Résidence Romain Rolland Bât.13 – 435 avenue Jacques Duclos – 83130 La Garde.